

## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### Carte grise : avec quels documents prouver son identité ?

Pour demander une carte grise, il faut prouver votre identité. Le document à produire dépend de votre situation.

Vous devez présenter l'un des documents suivants :

Carte nationale d'identité française ou étrangère

Passeport français ou étranger

Permis de conduire français ou étranger

Carte de combattant délivrée par les autorités françaises

Carte d'identité ou de circulation délivrée par les autorités militaires françaises

Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (EEE)

#### Attention

ces documents doivent être **à votre nom et en cours de validité**.

Vous devez présenter :

un extrait Kbis de moins de 2 ans

ou un journal d'annonces légales datant de moins de 2 ans indiquant le nom du responsable, l'objet social, l'adresse et le n° d'enregistrement au RCS .

Si la société est en constitution, vous devez présenter :

un extrait Kbis

ou un certificat attestant l'immatriculation au RCS et mentionnant que la société est en attente de son numéro d'identification Insee .

Vous devez présenter :

un extrait Kbis du RCS ou de la carte d'identification d'entreprise délivrée par la chambre des métiers

**et** un justificatif de l'adresse où est exercée l'activité commerciale.

Vous devez présenter :

les statuts, ou tout autre justificatif d'existence légale où apparaît le nom du responsable et l'adresse de l'organisme

**et** la preuve que l'organisme est déclaré auprès d'une préfecture (ou sous-préfecture), ou reconnu par une administration, une juridiction ou un organisme professionnel.

Vous devez présenter :

la copie du procès-verbal des élections

**et** la délibération du comité désignant le responsable habilité à signer la demande d'immatriculation.

Vous devez présenter :

une attestation délivrée par un notaire certifiant l'existence de la copropriété

**et** le procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale ou du syndicat des copropriétaires autorisant le syndic à acheter le véhicule.

### Carte grise (certificat d'immatriculation)

**Vendre (ou donner) un véhicule**Démarches à accomplirObtenir un certificat de non gage**Immatriculer un véhicule**Immatriculer un véhicule neufImmatriculer un véhicule d'occasionImmatriculer un tracteur ou un véhicule agricoleHériter d'un véhiculeDemander un duplicata suite à une perte, un vol ou une détérioration**Titulaire du certificat et modification de sa situation**Titulaire et cotitulaire de la carte griseChangement d'adresseAjouter une autre personne sur sa carte griseRetirer une personne sur la carte griseChangement du nom du titulaire**Modifications du véhicule**Véhicule retiré de la circulationVéhicule accidentéVéhicule transforméVéhicule à détruire**Plaques d'immatriculation**CaractéristiquesVolUsurpation**Questions – Réponses**

- Carte grise : comment justifier de son domicile en France ?

Toutes les questions réponses**Où s'informer ?**

- **34 00 – Informations sur la carte grise ou le permis de conduire**

Serveur vocal interactif national apportant des réponses automatisées concernant la carte grise, le permis de conduire, la carte nationale d'identité et le passeport.

Si l'usager n'obtient pas la réponse à sa question relative à la carte grise ou au permis de conduire, il sera mis en relation avec un conseiller de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

**Par téléphone**

Depuis la métropole :

**34 00** (coût d'un appel local)

Depuis l'outre-mer :

**09 70 83 07 07**

Depuis l'étranger :

**+33 9 70 83 07 07**

**Textes de référence**

- Arrêté du 9 février 2009 relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules  
Annexe IV



AGGLOMÉRATION



AGGLOMÉRATION

Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : *Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

Adresse : *315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon*

Tél. : *04 90 78 82 30*



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=F31853>